



# INSCRIPTIONS 2024-2025 TARIFS

**A lire attentivement**

## 1) Inscriptions

Les modalités de réinscription restent inchangées cette année. Le processus de renouvellement se décompose en plusieurs étapes obligatoires :

1. Renouvellement de la licence sur le site FFBB via un lien envoyé par le secrétariat
2. Paiement (voir explications ci-après)
3. Envoi du certificat médical (si surclassement demandé ou tous les 3 ans pour les licenciés majeurs)

## 2) Tarifs des licences

Les tarifs suivants ont été validés par le CA et seront soumis à l'assemblée générale du 14/06/2024.

| Années             | Catégorie            |
|--------------------|----------------------|
| 2020-2021          | Micro basket         |
| 2018 - 2019        | U7                   |
| 2016 - 2017        | U9                   |
| 2014 - 2015        | U11                  |
| 2012 - 2013        | U13                  |
| 2010 - 2011        | U15                  |
| 2009, 2008 et 2007 | U18                  |
| 2005 - 2006        | U20                  |
| 2004 et avant      | SENIORS              |
|                    | LOISIRS (*)          |
|                    | DIRIGEANT non joueur |

| Prix des licences (Catégorie) | Tarif création | Tarif réduit (**) | Pris mutation             |
|-------------------------------|----------------|-------------------|---------------------------|
| Micro basket                  | 100,00€        | 50,00€            | 0,00€                     |
| U7                            | 118,00€        | 59,00€            | 0,00€                     |
| U9 / U11                      | 148,00€        | 74,00€            | 0,00€                     |
| U13 / U15                     | 158,00€        | 79,00€            | 60,00€ seulement pour U15 |
| U18                           | 179,00€        | 90,00€            | 60,00€                    |
| U20 / SENIORS                 | 190,00€        | 95,00€            | 60,00€                    |
| LOISIRS (*)                   | 145,00€        | 73,00€            | 60,00€                    |
| Dirigeant non joueur          | 97,00€         |                   |                           |
| Basket santé                  | 200,00€        |                   |                           |
| Basket adapté Adultes         | 125,00€        |                   |                           |
| Basket adapté Ados            | 90,00€         |                   |                           |

| Tarif de l'assurance obligatoire | Supplément au prix de la licence          |
|----------------------------------|---|
| Option A                         | Inclus dans le prix de la licence (2,43€) |
| Option B (avec IJ)               | Ajouter 6,27€                             |
| Complémentaire C (A ou B)        | Ajouter 0,36€                             |

(\*) Pour des raisons de responsabilité en cas de blessure, la licence « dirigeant » est réservée au non-joueur.

(\*\*) Conditions d'attribution du tarif réduit :

- 1) A partir de la 3ème licence (au tarif normal) d'une même famille (une seule réduction appliquée sur la licence du plus jeune)
- 2) Joueur + coach et/ou entraîneur d'une équipe
- 3) Joueur + membre du conseil d'administration (ou d'une commission)

Conditions d'attribution de la licence offerte :

- 1 ) Entraîneur et/ou coach bénévole non joueur
- 2) Membre du conseil d'administration non joueur
- 3) Arbitre officiel non joueur

### 3- Mutation

Les frais de mutation seront remboursés, de moitié, sur demande, après une réinscription pour la saison 2025-2026. Nous rembourserons la 2<sup>ème</sup> moitié, après une réinscription pour la saison 2026-2027 : faites votre demande en ligne et envoyer votre RIB à l'adresse : [tresorier.usbc@gmail.com](mailto:tresorier.usbc@gmail.com).

### 4- Modalités de paiement

Le paiement devra être effectué **AU PLUS TÔT** selon les modalités suivantes afin de valider la licence :

- 1) Par carte bancaire : à la suite de votre demande de licence via HelloAsso,
- 2) Par virement (IBAN FR76 1027 8360 2500 0105 0360 115 BIC CMCIFR2A) en indiquant obligatoirement le nom/prénom du joueur
- 3) Par chèque : envoyer le(s) chèque(s) ou l'enveloppe par courrier à l'adresse ci-après (indiquer le nom/prénom du joueur et la catégorie au dos du chèque)

Rappel : le paiement par carte n'est pas imposé mais simplifie beaucoup le travail des bénévoles de la commission trésorerie. Merci de privilégier ce type de paiement. Il est toujours possible de faire 1, 2 ou 3 chèques (de valeur équivalente), qui seront encaissés début septembre, mi-octobre et début décembre.

Les E-pass Jeunes sont acceptés mais feront l'objet d'un remboursement ultérieur (à partir de janvier 2025). Ne pas les déduire du prix de la licence (joindre un RIB et l'envoyer par mail à l'adresse ci-après).

Les coupons Sports ANCV, les chèques vacances et le paiement en espèces ne sont pas acceptés.

Adresse postale : USBC chez E. TURPIN 10 Impasse François Espivent de Perran 44260 PRINQUIAU

Adresse mail : [tresorier.usbc@gmail.com](mailto:tresorier.usbc@gmail.com)

### 5- Attestation de licence et dossier pour Comité d'Entreprise (CE)

Une attestation de licence est envoyé à chaque licencié courant septembre.

Pour les formulaires spécifiques demandés par votre CE, nous vous demandons de déposer votre dossier :

- Prérempli avec toutes les informations vous concernant
- Accompagné d'une enveloppe avec votre adresse, correctement affranchie
- Dans la boîte aux lettres suivante : USBC chez E. TURPIN 10 Impasse François Espivent de Perran 44260 PRINQUIAU
- Au moins 4 semaines avant la date de retour souhaitée

Vous pouvez aussi envoyer vos formulaires spécifiques prérempli par mail à l'adresse suivante : [tresorier.usbc@gmail.com](mailto:tresorier.usbc@gmail.com)

### 6- Dossier en attente

Uniquement pour les bacheliers et les étudiants qui ne connaissent pas leur lieu d'études pour l'année scolaire à venir, il est possible de mettre leur dossier en attente. Pour cela, il faut se rapprocher du secrétariat USBC : [secretariatgeneral.usbc@gmail.com](mailto:secretariatgeneral.usbc@gmail.com).

## 7- Contributions générales au fonctionnement du club

Afin de permettre le bon déroulement des matches, il vous est rappelé que les joueurs ou leurs parents sont tenus de participer selon le roulement défini en début de saison à : l'arbitrage (à partir de U11), l'E-marque (à partir de U11), le transport lors des matches à l'extérieur, le lavage des maillots et la tenue du bar.

Egalement, toute association a besoin des bénévoles pour assurer son fonctionnement ainsi que l'organisation des manifestations.

## 8- Parent référent

Le rôle du parent référent est essentiel pour le bon déroulement de la saison. Il organise les activités de son équipe (roulements, horaire, etc.) Pour vous proposer comme parent référent lors de l'inscription, merci de vous rapprocher du secrétariat.

## 9- Autorisations parentales et acceptation du règlement intérieur :

Les autorisations parentales et l'acceptation du règlement intérieur sont consultables sur le site de l'USBC. En cas de désaccord, il est nécessaire de le signaler par mail au secrétariat USBC : [secretariatgeneral.usbc@gmail.com](mailto:secretariatgeneral.usbc@gmail.com).